

Les comités territoriaux du SEDI : des lieux d'échange au plus près des collectivités

Jusqu'au 1^{er} décembre, le SEDI réunit ses comités territoriaux à travers l'Isère. Instances plébiscitées par ses collectivités adhérentes, les comités ont rassemblé en 2016 plus de 330 élus représentant 214 communes et intercommunalités.

Le but de ces comités se fonde sur le credo du SEDI : accompagner au mieux les territoires et les communes dans leurs projets d'aménagement et proposer conseils et expertise en lien avec l'énergie. Ces comités sont des lieux d'échange et d'information entre les délégués des communes et des intercommunalités et les instances départementales du Syndicat.

Cette année, l'accent sera mis sur un sujet au cœur de l'actualité : **la distribution publique d'électricité**, compétence historique du SEDI. En effet, le nouveau modèle de cahier des charges de concession est en phase de finalisation au niveau national, allant engager le SEDI pour 20 à 30 ans avec ses concessionnaires ENEDIS et EDF. Dans une volonté d'adapter toujours plus le contenu des comités aux spécificités des territoires, les vice-présidents ont également choisi les thèmes qu'ils souhaitaient voir développés. Achat d'énergies, production d'énergies renouvelables, bornes de recharge pour véhicules électriques et éclairage public sont quelques-uns des sujets qui seront abordés au cours des réunions.

Contact : Isabelle MIARD - 04 58 17 17 15

Calendrier des comités territoriaux

DATE	TERRITOIRE	LIEU
9 octobre	Territoire 6	COGNIN LES GORGES
13 octobre	Territoire 3	VILLE SOUS ANJOU
16 octobre	Territoire 2	CHATEAUVILLAIN
6 novembre	Territoire 7	SAINT JEAN D'HERANS
8 novembre	Territoire 4	SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS
10 novembre	Territoire 8	BOURG D'OISANS
13 novembre	Territoire 5	ENTRE DEUX GUIERS
15 novembre	Territoire 1	CHAVANOZ
27 novembre	Territoire 11	GRENOBLE
29 novembre	Territoire 10	GRENOBLE
1 ^{er} décembre	Territoire 9	CROLLES

Le saviez-vous ?

Le SEDI est organisé en 10 territoires géographiques, plus un territoire composé des communes organisées avec une entreprise locale de distribution (territoire 11).